

Comité de quartier Ouest sud 17/10/2017

Prochaine réunion du Comité de quartier le jeudi 15 mars 20h30 au centre socioculturel Lamartine.

Présents : une quarantaine d'habitants, 2 habitants représentants le comité ouest nord, Sylvie Darracq et Yasmine Cajon élues référentes, Camille Vielhescaze adjoint, Samuel BESNARD adjoint, M.VERRIER (DST de la ville) M.CHARPENTIER (voierie au T12) M.NOTTE

INTRODUCTION: Le comité de quartier ouest sud est animé par le conseil citoyen créé au titre de la politique de la Ville pour la Cité Jardins.

Le conseil citoyen expose rapidement le bilan de sa 1^{ère} année et les projets à venir.

Le conseil citoyen est un lieu d'expression qui a pour but de faire émerger des projets destinés à améliorer la qualité de vie du quartier.

Le conseil citoyen souhaite être mieux connu des habitants (action de communication, rencontre en pied d'immeuble).

Il est prévu une réunion ouverte à tous pour organiser des plus petits groupes pour travailler sur des thématiques précises.

1) La circulation / stationnement dans le quartier

-aménagement réalisé zone Lumières Sud:

Le comité de quartier Ouest Nord explique la démarche suivie avec la Mairie qui a duré environ 1 an et demi de janvier 2016 à l'été 2017.

Une commission spécialisée « circulation stationnement » a travaillé avec les services de la Mairie (diagnostic, constat, comptabilisation des voitures, relevés dans le quartier...) avec 14 réunions réunissant 13 personnes investies sur ce sujet.

Suite à ces travaux, des priorités ont été dégagées :

Pour respecter les critères des zones 30 afin de sécuriser et réduire la vitesse il est prévu des chicanes ou surélévation pour faciliter la circulation de tous les piétons (poussette, fauteuil roulants, personnes âgées), faire le double sens vélo. De plus les places de stationnement ont été matérialisées au sol et la zone est devenue zone bleue (stationnement autorisé 1h30 maxi sauf pour les résidents qui ont une carte)

D'après la Mairie, la situation s'est nettement améliorée. Notamment, les voitures extérieures au quartier seraient parties.

Quelle réglementation pour l'été ? C'est la réglementation nationale qui s'applique donc en principe les voitures peuvent rester 7 jours sans bouger.

La Ville peut étendre ce type d'aménagement dans la zone Lumières Sud de l'autre côté de la rue Marcel Bonnet jusqu'au pont du RER, assez rapidement pour des raisons de rythme budgétaire, mais souhaite tout de même organiser une concertation avec des habitants du quartier.

Le conseil citoyen précise qu'un groupe d'habitants du conseil citoyen s'est déjà constitué pour travailler sur ce sujet et a identifié des problèmes au-delà du pont du Loing :

-Problème de vitesse et de circulation rue du Loing.

-Problème de trottoir dans la Cité-jardins près du Gymnase Victor Hugo.

-Stationnement gênant au carrefour sur l'avenue Paul Vaillant Couturier.

-Il est noté qu'au niveau du RER a été mis en place un dispositif pour sécuriser le passage piéton, avec l'instauration de places payantes, une aire de livraison. Mais dans la pratique les emplacements ne sont pas respectés sans qu'il y ait de verbalisation.

Le conseil citoyen fait donc appel à d'autres habitants du quartier pour identifier les problèmes de circulation et stationnement dans leur ensemble.

-circulation en bus:

Comment aller de la cité Jardins au centre-ville?

Selon les modes de transport, les temps de trajet varient mais on voit que d'une part la Valouette est d'une fréquence faible et d'autre part que les 2 bus traversant Cachan selon l'axe nord sud passent par la rue Camille Desmoulins.

Aucun ne passe par l'avenue du Président Wilson.

C'est une revendication ancienne des parents d'élèves des lycées notamment.

Autre proposition des habitants : augmenter la fréquence de la Valouette ou détourner la V1 qui est plus fréquente.

Réponse de la Ville: c'est une compétence de la RATP, du STIF et du Territoire.

Un nouveau plan de circulation des bus est envisagé avec les ouvertures des gares de la ligne 15.

-Plateforme de la mobilité / CSC Lamartine.

Projet qui va être développé sur la Cité-jardins et Pont Royal. Il est compliqué de se déplacer pour les seniors ou autres, comme pour les personnes à faible revenu et ne disposant pas de véhicule individuel.

Mise en relation entre des personnes et des accompagnateurs bénévoles / association via le CD94 (réseau créé en Belgique).

Adhésion CEREM (services, assurances ...)

Objectifs :

- Préserver l'autonomie des personnes.
- Rompre l'isolement des personnes.

2) Les jardins partagés :

David LE JEUNE de la Bouilloire fait le point depuis le dernier CQ.

L'objectif est d'avoir plusieurs petites parcelles dans le quartier. Des repérages ont été effectués.

11 ateliers se sont déroulés depuis le printemps (public : enfants et familles, il y a un noyau de 6 participants + habitants du quartier).

- 2 bacs devant la bibliothèque Lamartine
- Fête du quartier – palettes végétales
- Espace jardin aménagé du côté des garages

Un partenariat avec Truffaut et avec La Mine permet la récupération d'inventus. De plus, des habitants ont fait des dons. Cela a permis de collecter des plantes, de la terre et des pierres.

Permanence tous les mercredi soir (18h30) à l'annexe Lamartine et à partir du printemps le samedi.

3) La citoyenneté/L'image du quartier / mémoire du quartier (présenté par J.DARRACQ)

Un des indicateurs de la citoyenneté est la participation aux élections. Le droit de vote est une conquête populaire. Or quand on regarde les chiffres de la participation électorale à Cachan, on constate que le quartier Cité Jardins présente le taux le plus élevé d'abstention.

Aussi, le conseil citoyen souhaite travailler sur l'éducation à la citoyenneté qui est un axe du contrat de ville.

Le conseil citoyen dans ce cadre, et aussi pour rappeler la mémoire du quartier, souhaite faire poser, sur la nouvelle PMI située en RDC de l'immeuble avenue Aristide Briand, une plaque à la mémoire de René François PERROTET habitant 25 avenue Victor Hugo mort à 21 ans à Auschwitz en 1942 pour distribution de tracts et propagande communiste.

Le conseil citoyen a obtenu l'autorisation du Conseil départemental et de VALOPHIS.

La pose de la plaque devrait permettre lors d'une cérémonie de rappeler les engagements des résistants et d'habitants de la cité Jardins.

4) Questions aux représentants de la Ville sur les Projets concernant le quartier :

-Aménagement de la RD920 :

Depuis plusieurs années, peu de choses avançaient sur ce sujet entre les 2 départements : les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Depuis quelques mois les discussions ont repris.

Une réunion est prévue en fin d'année 2017 avec les 2 départements pour un aboutissement d'un projet en 2018.

La mairie attend ce projet de réaménagement pour travailler avec les habitants des impacts sur la ville (et notamment le quartier Ouest Sud).

Les habitants présents au CQ posent des questions sur le réaménagement prévu vis à vis des cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite et les transports en commun.

Ceci pourra être discuté lors des concertations avec les habitants.

-Devenir du campus après départ de l'ENS :

Une partie du foncier de l'Etat va être racheté par l'établissement foncier d'Ile-de-France.

Des écoles d'ingénieurs vont venir s'installer.

Au niveau du stade, un terrain a fait l'objet de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Un projet de logements et activités commerciales prendra place à cet emplacement.

L'ENS devrait quitter les lieux en 2019 et les nouvelles écoles s'installer en 2020.

Prochain Comité de quartier le 15 mars 20h30 au centre socioculturel Lamartine.

N'hésitez pas à faire part de vos questions ou proposition de sujet à mettre à l'ordre du jour en écrivant à l'équipe